

TABLE-RONDE DU 6 MAI 2009

LA/GENRE HUMAIN/E, Confluences

« LES REPRESENTATIONS FEMININES SUR LES SCENES »

Quelle est la place des femmes dans le spectacle vivant ? Quelles sont les représentations du féminin sur les scènes ? Comment aborder la question de la parité dans l'art vivant ?

Intervenantes :

- Reine Prat : chargée de mission pour l'égalité dans les arts du spectacle à la DMDTS, autrice de deux rapports en ligne sur le site du Ministère de la Culture et de la Communication (actualités – rapports – juin 2006 et mai 2009 : « Arts du spectacle – Pour l'égal accès des femmes et des hommes aux postes de responsabilité [...] »).
- Sylvie Mongin-Algan : metteuse en scène, directrice du Nouveau Théâtre du 8e à Lyon, co-fondatrice du collectif (HF),
- Antonella Corsani : sociologue,
- Carole Thibaut : auteure, metteuse en scène et comédienne, directrice artistique de la Cie Sambre et des artistes participant aux rencontres, directrices de lieux de diffusion ou de création, de compagnies, représentant/e/s d'institutions ou d'associations militantes ou culturelles, comme le collectif La Barbe, un collectif de 10 femmes professionnelles du spectacle vivant en Ile-de-France constitué depuis février : Blandine Péliissier, comédienne et traductrice - May Bouhada, metteuse en scène et comédienne, et Agnès Quinzoni du Jeune Théâtre National, une représentante d'ARCADI - Michel Cochet, metteur en scène, directeur artistique de A mots découverts – la chargée des relations publiques de l'Etoile du nord – une représentante d'Amnesty international -Thérèse Clerc de la Maison des Femmes de Montreuil - Catherine Anne directrice du Théâtre de l'Est parisien - Marido Freval, metteuse en scène, comédienne - Michelle Brulé, comédienne, philosophe - Michèle Foucher, metteuse en scène et comédienne - Karin Serres, auteure, scénographe, metteuse en scène, traductrice - ...

Carole Thibaut a introduit cette table-ronde en présentant les intervenantes et en expliquant l'objectif de cette discussion : **Au delà du constat sur les inégalités hommes-femmes dans le spectacle vivant (cf. rapport de Reine Prat de 2006), que peut-on imaginer comme actions concrètes à mener en Ile-de-France ?**

Intervention de Reine Prat :

Cette intervention reprend de manière très succincte les grandes lignes des rapports publiés en juin 2006 :

<http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/rapports/prat/egalites.pdf>

et en mai 2009 : http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/rapports/egalite_acces_resps09.pdf

Voir également le texte court "ils@festival-international" en date du 26 mai 2009 sur :

<http://elles.centrepompidou.fr/blog/?p=66>

Le premier rapport de juin 2006 fait le constat d'une situation fortement inégalitaire entre les hommes et les femmes dans le spectacle vivant comme dans d'autres secteurs d'activités (à la direction des institutions, dans les programmations, dans l'accès aux moyens de production et dans les rémunérations). Ces inégalités se structurent sur un système de différenciations sexuées dans la répartition des responsabilités, des fonctions, des rôles et des métiers : on a plus facilement ou difficilement accès aux uns et aux autres selon qu'on est une femme ou un homme. Ces assignations différenciées sont en outre hiérarchisées avec une prévalence systématique pour les places « réservées » aux hommes. Ainsi le secteur s'organise dans un entre-soi masculin, un microcosme solidaire d'où les femmes sont, de fait, exclues.

Au-delà de ces constats, le rapport indique les raisons de transformer ces situations, dont la première est d'ordre juridique : il s'agit de respecter la constitution et les lois de la République et, plus concrètement, de

répondre à un souci de justice sociale et de favoriser le développement économique du secteur et son rayonnement artistique. Il s'agit de mettre fin à un véritable gâchis de compétences et de talents. Ce rapport offre également des pistes de réflexion et propose quelques préconisations pour transformer ces situations.

Cependant, si ces premiers constats ont eu un fort impact en termes de prise de conscience, « *les choses ont très peu changé* » depuis 2006.

Reine Prat est en train de terminer un nouveau document, dont la mise en ligne sur le site du Mcc est prévue courant mai 2009, sous le titre « *De l'interdit à l'empêchement* ». Ce dossier présente « *les travaux réalisés depuis par la direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles (ministère de la culture et de la communication) et ses partenaires, les avancées qui ont pu être constatées, les reculs que l'on peut néanmoins déplorer, les obstacles qui perdurent et, enfin, les actions de promotion de l'égalité qui pourraient être adoptées par les différents partenaires du secteur pour transformer durablement ces situations.* »

Depuis la parution du rapport de 2006, des groupes de réflexion thématiques ont été réunis à la Dmdts pour apporter de nouveaux éclairages et approfondir les données du premier rapport.

Des initiatives ont vu le jour dans certaines régions, en Poitou-Charentes, à Marseille et en Rhône-Alpes notamment. Des artistes se sont mobilisées, sous la forme de collectifs, et se sont mises en relation avec leur DRAC, avec leurs élu/e/s à la culture et avec des responsables d'institutions afin de les sensibiliser à ces questions et leur demander de s'impliquer dans la démarche pour l'égalité. En Poitou-Charentes par exemple, l'observatoire régional du spectacle vivant a été approché par un collectif de professionnelles du spectacle vivant et s'est saisi du sujet en se dotant d'un outil pour assurer une veille statistique sexuée à l'échelle régionale. A Marseille, des musiciennes se sont réunies et ont créé le collectif « *Trobaïritz* » afin de donner une plus grande visibilité aux musiciennes, compositrices et interprètes : alors qu'elles étaient actives en Provence au 12ème siècle, leurs descendantes sont très rarement programmées aujourd'hui. En Rhône-Alpes, l'association mixte H/F a été créée à l'initiative de femmes de théâtre, rejointes par des musiciennes, des universitaires etc., et se propose d'interpeller les pouvoirs publics et les responsables d'institutions sur les actions qu'ils entendent mettre en oeuvre pour faire respecter, dans le secteur du spectacle vivant, les lois sur l'égalité.

Intervention d'Antonella Corsani :

Antonella Corsani est enseignante-chercheuse, sociologue et économiste.

Depuis les nominations de femmes à des postes de ministres et de responsables de partis politiques (Martine Aubry, Valérie Pécresse, Christine Albanel) « *il y a quand même un contexte où la question doit être reposée* » selon Antonella Corsani.

Antonella Corsani a tout d'abord abordé la question des inégalités hommes-femmes sur le marché du travail en général.

Entre 1968 et 2005, la population active en France a augmenté de 7 millions de personnes, tandis que la population féminine a augmenté de 6 millions.

Les femmes sont plus fortement touchées par le chômage, subissent un écart de salaire de 26% par rapport aux hommes, connaissent davantage le travail à temps partiel contraint, et le salaire horaire moyen d'une femme est 16% plus faible que celui des hommes. Etant donné que 6 % de cet écart peut s'expliquer par des facteurs objectifs, « *les femmes sont un résidu non expliqué de 10%* ».

La probabilité de devenir cadre pour une femme, à compétences et conditions égales, est inférieure de 26 % par rapport à celle d'un homme. Voilà pour le cadre général.

Concernant le secteur du spectacle vivant (enquête sur 1000 personnes¹), le milieu des intermittents est plus masculinisé que les autres secteurs de l'économie. Alors, que l'on compte 43 % de femmes sur le marché du travail en général, les artistes femmes (qui relèvent de l'annexe 10) ne représentent que 34 % des

1 Cette enquête a donné lieu à la publication de l'ouvrage « *Intermittents et Précaires* », d'Antonella Corsani et Maurizio Lazzarato aux éditions Amsterdam (2008)

intermittents, et les techniciennes (relevant de l'annexe 8) que 29 % des intermittents.

Pourquoi y a-t-il si peu de femmes dans le spectacle vivant ?

Antonella Corsani cite alors Virginia Woolf qui, dans son essai pamphlétaire « Une chambre à soi » paru en 1929, explique notamment que pour pouvoir être une écrivaine il faut « *une chambre à soi avec serrure* », et une rente suffisante pour vivre sans soucis.

Il y a 17% d'écart de salaire moyen entre les hommes et les femmes, et 10% d'écart au niveau du salaire journalier ce qui prouve une plus grande discontinuité et précarité de l'emploi féminin.

Antonella Corsani note cependant qu'au niveau des porteurs de projets appelés aussi « salariés-employeurs » la féminisation est très importante : 1 intermittente sur 3 est porteuse de projet (directrice de cie, metteuse en scène...), tandis que chez les intermittents hommes on en décompte 1 sur 4. Cependant, cette féminisation n'empêche pas des salaires beaucoup plus faibles chez les intermittentes.

Dans le cadre de ses entretiens avec des intermittentes, il apparaît que pour certaines ce qui semble leur assurer leur survie dans ce milieu est d' « *être une belle plante et de rester jeune* ». « *Il faut s'adapter au désir de l'autre, et comme l'autre est presque toujours un metteur en scène, la capacité de survivre pour une femme lorsqu'on a dépassé les 45 ans, c'est soit de jouer la sorcière, soit de jouer la grand-mère* ». Dans ce sens, le théâtre et le cinéma contribuent à la reproduction des représentations de genre en proposant toujours les mêmes rôles aux femmes.

Selon Monique Wittig citée par Antonella Corsani, il y a deux acceptions du féminisme : celle qui consiste à lutter pour la défense des femmes, à renforcer le « mythe » de la femme, et à la stigmatiser davantage / celle qui consiste à lutter pour les femmes en tant que classe et pour la disparition de cette classe. Quelle stratégie avoir pour le dépassement de cette classe ? Comment déstabiliser un système qui produit ces normes du masculin et du féminin ?

Intervention de Sylvie Mongin-Algan :

Pour Sylvie Mongin-Algan, cofondatrice du collectif HF sur Lyon, metteuse en scène et directrice du Nouveau Théâtre du 8ème à Lyon, la mobilisation a commencé avec la parution du rapport de Reine Prat en 2006, et avec les réunions organisées rue St-Dominique pour évoquer les conditions d'accès des femmes de théâtre à la direction d'institutions théâtrales.

Un collectif artistique sur Lyon s'est très vite constitué et s'est mis en relation avec la DRAC Rhône-Alpes. « *Nous avons une sorte de légitimité* » à demander un soutien de la DRAC sur cette question-là». La DRAC les a reçues, leur a prêté des locaux pour se réunir et transmis des chiffres sur la situation en Rhône-Alpes (attribution des subventions, directions de théâtres...) afin que le collectif puisse lui-même réaliser des statistiques sur la question.

Les résultats produits par HF sont les suivants en Rhône-Alpes : « *0 % de directrices de CDN, 0% de scènes nationales, 15 % de directrices de scènes conventionnées, 30% de directrices de compagnies. Vu que 85 % de l'argent public est attribué aux CDN, SN et SC, au final les compagnies dirigées par des femmes ne reçoivent que 5 % de l'argent public (...) Donc ce n'était évidemment pas acceptable, et d'ailleurs personne ne souhaite ça, au fond.*»

Au sein du collectif HF on ne trouve pas que des responsables de compagnies ou metteuses en scène, il y a aussi des technicien/nes, des élu/e/s... il s'agit d'un groupe de travail mixte qui ne provient pas que d'une profession. Le collectif est composé de 45 adhérents, dont 3 hommes, et d'un noyau dur de 10 membres actifs. « *C'est un lieu de réflexion, et c'est surtout un collectif qui veut que les choses changent. C'est pour ça que nous suivons de près ce qui se passe ailleurs* »

Des prises de contact avec le Conseil régional et d'autres élus locaux ont également été prises. Lors des assises qui ont lieu tous les ans pour présenter la politique culturelle, les élus ont accordé à HF une prise de parole devant tous les représentants de la culture en Rhône-Alpes. « *Chaque fois que nous prenons la parole c'est relativement bien écouté, il y a souvent des adhésions à la sortie, néanmoins les adhésions ne créent pas un groupe de travail* ».

Puisqu'il existe une loi qui doit favoriser l'égal accès aux postes de responsabilité, le problème qu'HF soulève

en entretien avec des responsables politiques c'est comment faire appliquer cette nouvelle loi.

« Nous-mêmes ça nous a modifiées d'être dans cette association, dans nos perceptions des programmations des théâtres...ça a modifié notre regard. Cela peut modifier des comportements professionnels aussi, ou en tout cas prendre conscience des comportements professionnels, notamment sur la répartition dans les différentes structures entre les emplois permanents, intermittents, des postes techniques ou des postes de relations publiques... »

Le collectif HF porte aussi une attention particulière aux programmations en alertant sur la très faible présence des femmes sur les scènes rhônalpines.

Le collectif s'est fixé un délai de 5 ans pour atteindre ses objectifs, *« pour que les choses changent à l'endroit où nous travaillons, c'est-à-dire en Rhône-Alpes »*. Le collectif essaie de *« trouver les moyens pour que les politiques, les responsables de structures, de compagnies mais aussi les techniciens, comédiens et comédiennes... modifient leur lecture du spectacle vivant pour que les choses puissent se corriger. [...] Il ne faut pas que ces positions affaiblissent les adhérents d'HF, que ça les stigmatise, mais au contraire que cette association puisse donner une certaine acuité du regard, d'une intelligence du monde, d'une mise en action... »*

Le but est de transformer un intérêt pour cette question en adhésion.

Aujourd'hui, le lieu de résistance est sans conteste la question de la parité dans les programmations.

Questions/discussions avec la salle :

Qu'en est-il de la réflexion en Ile-de-france ?

Un collectif de 10 femmes du spectacle vivant en Ile-de-France s'est constitué depuis février en groupes de travail. Ce collectif qui s'est constitué autour notamment de **Blandine Pélissier, May Bouhada, et Agnès Quinzoni**, présentes dans la salle, est composé de personnes de métiers différents : auteures, metteuses en scène, réalisatrices, personnels administratifs de théâtre...

Ce collectif travaille notamment sur la récente résolution du Parlement européen (10 mars 2009) sur la place des femmes dans les arts et pense que cette résolution peut servir d'appui pour faire une loi au niveau national. Elles travaillent actuellement sur la création d'un objet sonore à partir de cette résolution.

Le collectif souligne le risque des prises de parole individuelles car elles peuvent être stigmatisantes pour la personne (cf. expérience d'Hélène Mathon à Nanterre, intervenue avec La Barbe) et insiste sur le nécessité *"que notre parole ne soit pas une parole personnelle"*

Selon Carole Thibaut, *« à partir du moment où une structure officielle existe, cela protège complètement d'un point de vue individuel (...) parce qu'effectivement c'est très fragilisant, d'autant plus quand tu es artiste, d'être en revendication, et de se prendre dans la gueule « c'est bon, tu dis ça parce que tu n'es pas programmée... »*. *Si on prend la parole au nom d'un collectif, cette chose-là tombe de soi-même, parce que d'un seul coup on n'est plus sur une parole intime, on est sur une parole politique, même si les deux sont évidemment liées à mon sens. Et du coup, on se bat d'une certaine manière avec les mêmes armes que ceux d'en face. »*

Témoignage du collectif La Barbe (www.labarbelabarbe.org)

La Barbe est un groupe d'activistes féministes crée il y a 1 an.

La Barbe organise des interventions dans différents lieux de pouvoirs et de décision (présentation de saison des théâtres, cérémonies, nominations...) dans tous secteurs politiques, culturels, économiques, médiatiques....

Ces femmes portent une barbe postiche et prennent la parole pour dénoncer la quasi-absence des femmes dans ces lieux de pouvoirs. En arborant les « attributs » du pouvoir, elles pointent l'invisibilité des femmes et montrent les hommes du doigt.

Le collectif compte une trentaine de membres actifs, et elles sont entre 4 et 20 par action.

La Barbe a de bons retours médiatiques, notamment grâce au fait qu'une réalisatrice du collectif filme chaque action, et qu'elles peuvent ainsi contrôler leur image.

Leur volonté est que « *le féminisme devienne moderne, et que le sexisme devienne ringard* ».

Sur la question de la stigmatisation, les femmes de La Barbe pensent qu'il vaut mieux renforcer les catégories pour pouvoir lutter contre plutôt que de les nier.

Selon Thérèse Clerc, fondatrice de la Maison des Femmes de Montreuil, présente à cette table-ronde, il n'y a plus d'utopie féministe aujourd'hui. Le mouvement des femmes se serait « *affadi* », et il y aurait un net recul aujourd'hui. « *La mixité c'est l'invisibilité des femmes, et l'invisibilité des femmes c'est la pire des discriminations* ». Concernant l'accession de certaines femmes à des postes de responsabilité, et notamment dans le domaine politique, Thérèse Clerc se demande « *Y a-t-il une femme politique désirant devenir autre chose qu'un homme politique ?* »

La génération adulte d'aujourd'hui a vécu et grandi avec cette illusion d'une société devenue égalitaire, grâce aux acquis du mouvement féministe des années 70.

Selon Sylvie Mongin-Algan, nous croyons tous qu'il y a un traitement similaire accordé aux filles et aux garçons, or des études montrent une inégalité certaine, comme par exemple cette étude menée à Lyon dans une école primaire qui montre que les garçons sont interrogés 6 fois plus que les filles en classe.

Il y a un réel besoin de laisser une place aux discours féminins dans cet espace public auquel renvoie le spectacle vivant. En tant que minorité, les femmes doivent y trouver leur place (**May Bouhada**)

Selon Michel Cochet, metteur en scène et membre d'A mots découverts « *les femmes en tant que corps dominé sont porteuses d'une parole politique autre et leur parole est aussi intéressante que celle d'autres minorités, cela permet simplement la remise en question d'un corps dominant* ». Selon lui « *peut-être que les femmes sont plus fidèles à leurs engagements d'origine, car elles sont moins solubles dans le corps dominant, alors que quand on est un homme à la tête d'une structure, on a comme une force centrifuge qui nous amène vers le centre, les pairs qui sont généralement des hommes, qui ont l'air de te dire « maintenant tu fais partie du cercle des dominants* », et les engagements de départ sont beaucoup plus fragiles et friables. Alors que je pense qu'une femme dans la singularité de son parcours aura plus envie de porter ses engagements jusqu'au bout, avec un souci de cohérence, qui est aussi un souci historique ».

Pour Karin Serres, auteure de théâtre, il est important que cette prise de conscience politique influe sur les pratiques personnelles et le contenu des œuvres artistiques (quel choix de personnages féminins ou masculins ? ...). « *Il s'agit de trouver un endroit où ce questionnement politique peut nourrir un geste artistique personnel, et que nous-même ça nous change de l'intérieur aussi.* »

Mais le public est-il prêt à ce que ce contenu évolue ? **D'après Carole Thibaut**, « *c'est un peu la même chose que la question de est-ce que c'est l'œuf qui fait la poule ou l'inverse, et les représentations sur scène peuvent influencer aussi symboliquement sur les représentations collectives* ».

Il s'agit aussi de démystifier l'idée selon laquelle les femmes seraient à l'honneur dans le milieu artistique.

Marido Freval, metteuse en scène, pense qu'« *il y a quelque chose de noyauté dans notre société aujourd'hui...: dire qu'on est dans une société inégalitaire ce n'est quasiment plus possible aujourd'hui. On a l'impression qu'on ne peut plus construire, avancer de valeurs auxquelles on croit parce que tout a déjà été réglé avant et qu'on est dans un pays parfait. C'est pour ça que les chiffres sont nécessaires, qu'on doit passer par là, parce que par le biais de ma langue, je sens que beaucoup de choses sont quand même verrouillées. Notre langue comporte des non-dits qui nous pèsent, d'où le fait que ça passe par l'artistique.* »

Pour Michel Cochet on serait « *une génération de transition entre un soi-disant âge d'or, les Trente Glorieuses, et une société aux inégalités croissantes. On reste sous ce couvercle de l'illusion d'une société égalitaire, pas seulement entre l'homme et la femme, on entend les mêmes discours sur les générations, pourtant c'est toujours les vieilles générations qui restent au pouvoir (...)* il y a une espèce de "discours où il ne

faut pas créer du conflit artificiellement" (...) La solution, c'est déjà de se demander qui prend la parole pour tenir ce genre de discours »

A une question posée a/s des obligations qui pourraient figurer dans les cahiers des charges des institutions, **Reine Prat** répond que cela correspond à certaines de ses préconisations :

- adoption des codes de rédaction non sexiste dans les cahiers des charges, textes règlementaires etc. : il doit par exemple devenir possible d'être nommée « directrice » de CDN et plus seulement « directeur » comme l'indique le contrat de décentralisation dramatique,
- adoption de formules plus incitatives dans les appels à candidature : recruter « une directrice/teur » est plus incitatif que l'inverse ou que le simple « directeur (H/F) » (« directeur/trice »). « *Quand on lit les offres d'emploi dans la Lettre du spectacle ou dans Télérama, on recrute encore « un directeur technique », ce qui de fait exclut les candidatures féminines et est contraire à la loi de 1983 sur l'égalité professionnelle.* »
- que les cahiers des charges imposent un équilibre h/F dans les programmations, comme ils imposent une proportion d'auteurs contemporains ou un nombre minimum de spectacles à créer chaque année,
- que la composition des jurys soit paritaire, et que les jurys adoptent des règles de bonne conduite : que les questions posées aux candidat(e)s ne soient pas discriminantes, autrement dit « *que les jurys s'interdisent de poser aux femmes des questions qu'ils ne poseraient pas aux hommes et réciproquement* ». **D'après Carole Thibaut** « *c'est devenu de bon aloi d'affirmer ça dans les milieux de pouvoir, c'est désormais très politiquement correct : ainsi lors d'entretiens d'embauche on dit maintenant tout de suite « évidemment j'ai posé la même question aux hommes" Et finalement c'est bien. Il faut s'appuyer sur ce "politiquement correct" aussi pour faire entrer ça dans les mœurs.* » .

Concernant la distribution de l'argent public, il faudrait peut-être augmenter la part allant aux compagnies où il y a une plus grande féminisation de fait. Or aujourd'hui, 75% de l'argent public va aux CDN, SN... d'où sont quasi-exclues les femmes. Selon Sylvie Mongin-Algan « *cette répartition de l'argent public est complètement absurde* ».

Etant donné que, à l'inverse, le public du spectacle vivant est très majoritairement féminin, l'idée d'un boycott des salles par les spectatrices, suggéré par une metteuse en scène lors d'une réunion à la Dmdts, serait en effet pertinente, et envisageable pour une action concrète.

Plusieurs pistes d'actions possibles sont lancées :

- Participer aux actions avec La Barbe. Il serait possible de commencer dès maintenant à rejoindre La Barbe pour les différentes présentations de saison 2009-2010 des grands théâtres parisiens, afin de se « former », et de s'imprégner de la « culture » de La Barbe auprès des membres les plus actifs.
- Utiliser la structure du Collectif HF de Lyon et en créer une antenne en Ile-de-France, pour également l'élargir au plan national.
- Mobiliser les réseaux existants (Synavi, Syndéac, Fédération des arts de la rue...) pour lancer un appel le 15 juin prochain pour la constitution de ce collectif HF en Ile-de-France. Cette première réunion pourra avoir lieu à Confluences, à 14h, et est ouverte à toute personne intéressée et travaillant dans le secteur du spectacle vivant.

Rendez-vous suivants :

L'assemblée générale de H/F est prévue à Lyon le 22 juin à partir de 19h.

Deux rencontres devraient avoir lieu à Avignon sur ces questions les 15 et 16 juillet au matin. Elles seront confirmées ultérieurement.